

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-813517



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1002 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ASAL OTHMANE

Date de naissance :

1948

Adresse :

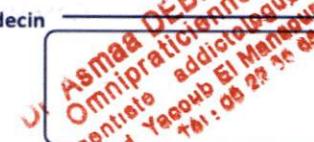
91 Rue S. El Mansour CASA

Télé. : 06 12 53 33 31

Total des frais engagés : 507 10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

05/02/2024

Nom et prénom du malade :

ASAL OTHMANE Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HDL - Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 05/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Asmaa DEBBAGH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09/2024	C2	2	3000.00	INP : 111 Dr Asmaa DEBAGH Omnipaticienne Urgentiste addictologue 35 Bd Yacoub El Mansour Casablanca Tél : 05 22 36 82 33

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
207, 10	05/02/21	HARMACIE ALAMANA Mme Alami Soumni Samira Docteur en Pharmacie 13, Rue Annariss - Beausejour 105-22 39 09 70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

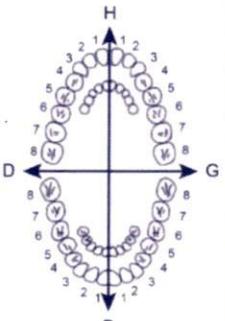
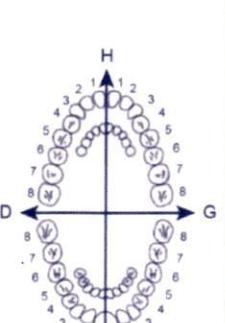
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODDF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

طب المستعجلات والتسممات - طب الشغل - الخبرة الطبية
الفحص باللصدى - تخطيط القلب - الوخز بالإبر الصينية - الإقلاع عن التدخين
Medecine d'Urgence et d'Oxyologie - Médecine du Travail - Expertise Médico-légale
Echographie Générale - Electrocardiogramme - Acupuncture - Sevrage tabagisme

Urgence : 0660 54 54 23 المستعجلات .

Casablanca le : 05/02/2024 الدار البيضاء في :

Mr ABDAL Othmane
A.S.
PHARMACIE ALAMANA
 Mme Alami Soumni Samira
 Docteur en Pharmacie
 13, Rue Annarjiss - Beauséjour
 Casablanca - Tél. 05 22 39 09 70

① Agidol 88 12 65
 25,00

② Difetine gel 116,00 12 65
 116,00

Lot: 230791
 À consommer
 avant le: 09/2026
 PPC: 79,00 DH

LOT 230169 1
 EXP 12 2027
 PPV 46,00

③ Agel le 117 20 12 65
 82,10

12 65 117
 le 117

④ Agel le 117 20 12 65
 82,10

12 65 117
 le 117

Dr. Asmaâ
 Omnipraticien
 235 Bd Yacoub El Mansour
 Casablanca Tél: 05 22 36 86 33

0522 36 85 33 شارع يعقوب المنصور - إقامة الأنفال. عمارة ب 9 رقم 6 الدار البيضاء - الهاتف :

235, Bd. Yacoub EL MANSOUR - Rési. Al Anfale - Imm. B 9 N° 6 - Casablanca - Tél. : 0522 36 85 33 - E-mail : dr.asmaadebbagh@gmail.com
 IEC : 001596720000016 - INPE : 91044271 - Patente N° : 3481070 - CNSS N° : 6673588

Casablanca , le 05/02/2024

MR OTHMANE AJAL

ECHOSCOPIE ABDOMINO-PELVienne

- Vésicule biliaire alithiasique à parois fines .
- Voie biliaire principale de calibre normale .
- Foie de taille et et d'échostructure normales ainsi que le pancréas et la rate .
- Les reins sont de volume normal de contours réguliers et présentent une bonne différenciation cortico-médullaire .
- Absence d'adénopathie profonde visible.
- Absence d'ascite .
- Vessie ne présentant aucune anomalie .
- Prostate de volume et de morphologie normales

AU TOTAL :

Echographie abdomino-pelvienne ne mettant en évidence aucune anomalie à ce jour .

Dr Asmaa DEBBAGH
Omnipraticienne
Urgence : 0660 54 54 23
235 Bd Yacoub El Mansour
Casablanca
Tél : 0522 36 85 33